

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 24 octobre 2019

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jacques BRUNEL, M. Jean-Claude RICHARD, M. Yannick SEYCHAL.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christelle EYCHENNE, M. Christian CHARRIERE, Mme Laurence CROZAT et Mme Séverine CARTON qui ont donné respectivement procuration à M. Lucien ESTINES, M. Denis TAMAIN, Mme Christelle MURON et Mme Sandrine VILLENEUVE.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** la relocalisation des arrêts des cars TER, Place Passelière, PROPOSE que les travaux d'aménagement commenceront à partir du 18 novembre 2019, DEMANDE la présence des responsables du TER pour vérifier les conditions techniques d'aménagement, et PRECISE que l'arrêt sera opérationnel au 14 décembre 2019 au plus tard ;

- **DECIDE** par 14 voix « pour » et 1 « abstention » d'accorder l'indemnité de conseil de M. MARI, Receveur municipal de Boën au taux de 100 % pour 2019, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 €.

- **APPROUVE** l'encaissement de deux chèques des assurances MALLET concernant le sinistre à l'horloge de la mairie.

- **APPROUVE** plusieurs délibérations modificatives sur le Budget EAU, sur le Budget Communal et sur le Budget du Lotissement la Provende Tranche 2.

- **APPROUVE** la facturation du solde d'eau consommée en 2019 avant le 31/12/2019 sur le budget EAU avec relevé des compteurs dès novembre 2019, échéance de paiement à 60j soit fin février 2020 et facturation au tarif délibéré en novembre 2018 (52 € d'abonnement, 1.15 € le m3 d'eau, 1.23 € le m3 pour la pollution).

- **APPROUVE** la promesse de concession du tréfonds, passée avec M. & Mme SEYCHAL Michel pour l'ouverture d'un fossé et pose d'une canalisation sur leur parcelle D 1282 à la Provende.

- **APPROUVE** les promesses de concession du tréfonds avec les différents propriétaires, pour la pose de canalisations d'eau sur leurs parcelles respectives dans le cadre des travaux d'eau à la Durolle (opération 41).

- **APPROUVE** par 12 voix « pour », 1 voix « contre » et 2 « abstention » la convention de mise à disposition de la voirie et le transfert en pleine propriété des deux parcelles restant à la vente au lotissement artisanal de Montifaux, cette dernière n'ayant pas été faite auparavant.

- **NOMME** les lauréats, selon les propositions de la commission de fleurissement, et leur attribue les prix suivants, à savoir :

1 ^{er} prix	80 €	Mme CHAUMETTE Aimée	20 chemin de la Planche
2 ^{ème} prix	50 €	Mme VERDIER-GORCIA Marcelle	12 rue de la Barotie
3 ^{ème} prix	30 €	Mme ARNAUD Marie-Thérèse	1 rue de la Provende
Prix spécial d'encouragement :	20 €	Notre Dame de l'Hermitage.	

Et S'ENGAGE à inscrire ces dépenses au BP 2020.

- **EST INFORMÉ** du courrier de l'ONF préconisant le report des coupes de bois prévues en 2020.

- **EST INFORMÉ** des effectifs des deux écoles pour la rentrée scolaire 2019-2020 soit 128 enfants à l'école publique et 83 enfants à l'école St Charles dont 30 de Noirétable.

- **EST INFORMÉ** du courrier de Loire Forez Agglomération au sujet des Autorisations du Droits du Sol, ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

- **EST INFOMÉ** du courrier de remerciement de la subvention par l'association du Cinéma.

- **EST INFORMÉ** d'une réunion publique Lundi 4 novembre 2019 à 20h30 en mairie de Noirétable pour présenter le projet expérimental de collecte des ordures ménagères sur la commune de Noirétable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.